Mars 2024

Municipalité de Saint-Télesphore

# Le Montjoie

Journal municipal

Fièrement VAUDREUIL SOULANGES

## HORAIRE DU CHALET DES LOISIRS

Parc André-Leblanc

1600, chemin Saint-Télesphore

L'horaire du chalet des loisirs s'établit comme suit :

**7 jours sur 7** : de 8h à minuit

## VERSEMENTS DES TAXES MUNICIPALES 2024

**Dates des versements en 2024 :**

| | |
|---|---|
| 1er versement | 15 mars 2024 |
| 2e versement | 15 mai 2024 |
| 3e versement | 15 juillet 2024 |
| 4e versement | 14 septembre 2024 |

**Modes de paiement :**

- Dans les institutions financières;
- Par la poste avec chèque (inclure les coupons de versement);
- À l'hôtel de ville en argent comptant, par chèque ou carte débit;
- Dans la chute à lettres de l'hôtel de ville par chèque.

**HÔTEL DE VILLE**
1425, route 340, Saint-Télesphore QC
J0P 1Y0

Téléphone **(450)269-2999**
Télécopieur**(450)269-2257**

**Courriel** info@st-telesphore.ca
**Site internet** www.saint-telesphore.com
**Facebook** facebook.com/saint-telesphore


**HEURES D'OUVERTURE**
Lundi au jeudi 8H00 À 12H00 – 13H00 À 16H30
Vendredi 8H00 À 13H00—PM Fermé

**DIRECTION GÉNÉRALE**
Madame Danielle Glode, poste 3163
dg@st-telesphore.ca

**MAIRIE**
Monsieur David McKay, poste 3161
maire@st-telesphore.ca

**ADJOINTE**
Madame Manon Cuillerier, poste 3162
adjointe@st-telesphore.ca

**URBANISME**
Mercredi de 16h à 21h
Vendredi de 12h à 16h
Monsieur Pierre-Luc Paquet, poste 3158
urbanisme@st-telesphore.ca

**SERVICE D'INCENDIE**
**450-802-2468**
incendie@st-telesphore.ca

**TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE**
Poste 3159
travauxpublics@st-telesphore.ca

**URGENCE MUNICIPALE**
Pour toute urgence nécessitant une intervention municipale en dehors des heures d'ouverture, veuillez composer le 3-1-1.

## DANS CETTE PARUTION


| | |
|---|---|
| Affaires municipales | 2 |
| Sécurité civile et incendie | 3 |
| Urbanisme | 5 |
| Hygiène du milieu et environnement | 6 |
| Vie communautaire, loisirs et culture | 8 |
| Calendriers | 12 |

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

**2024**

**MODIFIÉ**

11 mars

8 avril

13 mai

10 juin

8 juillet

12 août

9 septembre

7 octobre

11 novembre

9 décembre

**HEURES RÉGULIÈRES HÔTEL DE VILLE**

Lundi au jeudi

8h00 à 12h00

13h00 à 16h30

Vendredi

8h00 à 13h00 **PM FERMÉ**

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

### PROCHAINE SÉANCE

**Lundi** le 11 mars 2024 à 19h30
Centre communautaire Rémi-Sauvé

Les personnes qui le souhaitent peuvent poser leurs QUESTIONS au plus tard à 19h00 la journée même de la séance du Conseil:

- par courriel à dg@st-telesphore.ca;
- par téléphone au 450-269-2999 poste 3163;
- par internet au www.saint-telesphore.com/nous joindre.

Tous les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité. Pour ceux n'ayant pas Internet, une copie est disponible sur demande.

## MERCI À NOS BÉNÉVOLES

Bénévoler, c'est faire rayonner ses valeurs et ses talents, c'est ce geste multidimensionnel qui donne naturellement tout son sens à la place qu'on occupe dans nos collectivités. En s'impliquant auprès des causes qui nous animent, on s'ancre dans un milieu de vie et on contribue à une société en mouvance.

Donner de son temps bénévolement est cette façon ingénieuse de développer nos habiletés, de confirmer nos forces et d'aller à la rencontre d'une pluralité de personnalités qui éclaireront nos propres lanternes.

Prendre part à l'action bénévole, c'est apporter son étincelle là où on aura toujours besoin de plus de lumière. Et si briller veut dire se distinguer avec éclat, on peut donc affirmer haut et fort que bénévoler, c'est brillant!

| | |
|---|---|
| **9-1-1** | Feu, ambulance, police |
| **8-1-1** | Info-Santé |
| **5-1-1** | Transport Québec |
| **3-1-1** | Urgence en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville |
| **2-1-1** | Soutien psychologique |

| Région | nombre de tests | nombre de résultats >=200 Bq/m3 | % résultat >=200 Bq/m3 |
|---|---|---|---|
| Abitibi-Témiscamingue | 398 | 15 | 3,77 % |
| Bas-Saint-Laurent | 1399 | 472 | 33,74 % |
| Capital -Nationale | 6786 | 1319 | 19,44 % |
| Centre-du-Québec | 1197 | 114 | 9,52 % |
| Chaudière-Appalache | 1701 | 324 | 19,05 % |
| Côte-Nord | 364 | 25 | 6,87 % |
| Estrie | 3240 | 798 | 24,63 % |
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 255 | 125 | 49,02 % |
| Lanaudière | 1902 | 187 | 9,83 % |
| Laurentides | 4300 | 733 | 17,05 % |
| Laval | 1748 | 369 | 21,11 % |
| Mauricie | 732 | 14 | 1,91 % |
| Montérégie | 10702 | 2082 | 19,45 % |
| Montréal | 6531 | 788 | 12,07 % |
| Nord-du-Québec | 11 | 1 | 9,09 % |
| Outaouais | 2780 | 593 | 21,33 % |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 839 | 79 | 9,42 % |

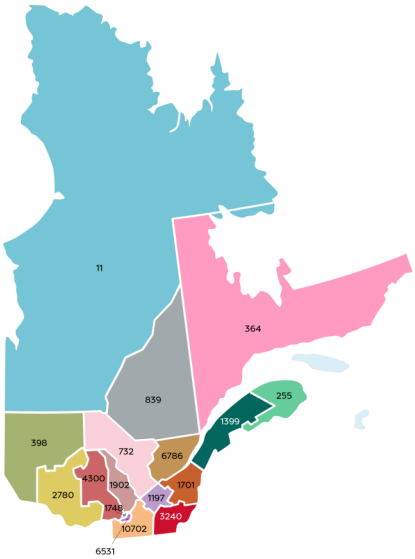


## RADON

Le radon est un gaz radioactif qui tue près de 1 000 Québécois chaque année, affectés par un cancer du poumon.

Depuis les quinze dernières années, l'Association pulmonaire du Québec cumule les résultats de mesure de radon effectuée par des dizaines de milliers de Québécois. La compilation récente de ces données permet d'affirmer que 18 % des demeures québécoises mesurées dépassent la directive nationale sur le radon soit 200 Bq/m³ d'air, exposant leurs habitants à des risques de développer un cancer du poumon. Ces données appuient également le fait que le radon n'échappe à aucun type de sol, mettant fin aux mythes antérieurs et tenaces.

**La présence de radon élevée dans votre secteur ou votre région (19.45% pour la Montérégie) ne signifie pas automatiquement qu'il en est de même pour votre habitation. Toutefois, cela renforce l'importance de mesurer le radon si cela n'est pas déjà fait.**

La seule solution pour savoir si votre domicile est concerné par le radon est d'en mesurer sa concentration dans l'air avec un dosimètre.

## RADON ET RISQUE DE CANCER

Sous forme de gaz, le radon peut être inhalé et présenter un risque pour la santé. À l'extérieur, il ne présente aucun danger, car il se dilue rapidement dans l'air ambiant. Par contre, lorsqu'il pénètre dans les habitations, il peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées.

**À long terme, le seul risque connu lors d'une exposition à des concentrations élevées est de développer un cancer du poumon. Ce risque dépend de 3 facteurs :**

- La concentration de radon
- La durée d'exposition
- Les habitudes liées au tabac

Le gaz radon et ses descendants solides présents dans l'air peuvent être emprisonnés dans les poumons où ils se désintègrent et émettent des « particules alpha ». Les particules alpha libèrent une énergie qui est absorbée par le tissu pulmonaire et endommage celui-ci. Lorsque les cellules pulmonaires sont endommagées, elles risquent de former un cancer au moment de leur reproduction.

N'oubliez pas d'avancer l'heure
dans la nuit du 9 au 10 mars

# Monoxyde de carbone : menace invisible, conséquences mortelles

Le monoxyde de carbone est produit lorsque des appareils et des véhicules brûlent un combustible comme le propane, le bois, le mazout, etc.

Il est souvent appelé « **tueur silencieux** » parce que c'est un **gaz toxique qu'on ne peut pas sentir ni voir**. Respirer ce gaz peut être **très dangereux pour la santé** et même entraîner la mort.

## Quels symptômes surveiller?

Maux de tête, fatigue, nausées, vomissements, étourdissements.

### Comment vous protéger?

Seul un **avertisseur de monoxyde de carbone** peut détecter la présence de ce gaz et vous la signaler. Il existe plusieurs modèles : à pile, électrique ou combiné à un détecteur de fumée. Assurez-vous d'en installer assez pour que tous les occupants les entendent.

## Comment prévenir une intoxication?

**Une intoxication peut survenir à tout moment**. Utiliser des appareils vieux, défectueux, mal entretenus ou de la mauvaise façon augmente le risque d'intoxication.

### Génératrice

- Placez la génératrice à l'extérieur à au moins 3 mètres des portes, fenêtres et systèmes de ventilation de la résidence.
- Vérifiez et entretenez fréquemment le matériel et ne l'utilisez pas s'il est endommagé.

### Chauffage au bois

- Ramonez la cheminée de votre foyer au bois une fois par année.
- Ouvrez le clapet de cheminée avant chaque utilisation.

### Appareil de cuisson

- N'utilisez jamais d'appareil de cuisson à combustion dans un endroit fermé, comme une maison, un véhicule ou un abri.
- Exemples d'appareils de cuisson à combustion : barbecue, poêle au propane, etc.

### Véhicule en marche

- Ne laissez jamais un véhicule en marche dans un endroit fermé comme un garage ou un abri.
- Assurez-vous que le tuyau d'échappement ne soit pas bloqué avant de démarrer le véhicule.

## Si vous avez des symptômes ou si votre avertisseur sonne :

1. Sortez rapidement du bâtiment
2. Composez le 911
3. Contactez le centre antipoison au 1 800 463-5060
4. Ne rentrez pas à l'intérieur avant que les pompiers aient confirmé que c'est sécuritaire
5. Ne réutilisez pas vos appareils à combustion avant de les avoir fait vérifier par un professionnel

Pour plus d'informations, visitez le **santemonteregie.qc.ca/monoxyde**

Une production de la Direction de santé publique de la Montérégie - Novembre 2023

Québec

## PROJET CONSTRUCTION TRAVAUX

Vous avez des projets, vous souhaitez rénover ou vous voulez réaliser des travaux sur votre propriété? Que ce soit faire de la construction, l'installation d'une piscine, de la transformation, un agrandissement ou une démolition vous devez vous assurer de respecter la législation d'urbanisme en vigueur.

N'attendez pas à la dernière minute pour faire votre demande de permis. Contactez monsieur Pierre-Luc Paquet au poste 3158 ou par courriel à

urbanisme@st-telesphore.ca

## COUPE D'ARBRES

Avant de couper des arbres, vous devez obtenir un permis auprès de la municipalité. **La Municipalité ne collecte pas les branches des arbres abattus, vous êtes responsable d'en disposer.** De plus, interdiction de brûlage sans avoir obtenu au préalable un permis de brûlage du service incendie.

**EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 282.09**

**Article 10.2.4**

« Sur l'ensemble du territoire, aucun abattage d'arbres n'est autorisé, à l'exception des coupes à diamètre limité, coupes de jardinage, coupes de nettoiement et de dégagement, coupes d'assainissement et des coupes pour l'érection d'une construction ou l'exécution d'un ouvrage autorisé. »

## AVIS AUX INTÉRESSÉS

## COUPE D'ARBRES AU PARC ANDRÉ-LEBLANC

Comme vous l'avez peut-être remarqué, de nombreux arbres (frênes) ont été coupés au parc André-Leblanc. La Municipalité désire offrir les billots coupés à la population à un coût modique. Les montants amassés serviront à acheter de nouveaux arbres. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec la Municipalité au 450-269-2999 ou par courriel à adjointe@st-telesphore.ca

## FORMULAIRES DE DEMANDES DE PERMIS EN LIGNE

Visitez le site www.saint-telesphore.com sous l'onglet « Services » « Permis » « Formulaires - Demandes de permis ».

Il suffit de remplir le formulaire approprié à votre demande et d'envoyer une copie à urbanisme@st-telesphore.ca ou déposer une copie du formulaire à l'hôtel de ville.

---

## ABRIS D'AUTO «TEMPO»

Les abris d'auto temporaires de type «Tempo» sont permis du 1er novembre au 15 avril de l'année suivante. Ceux-ci doivent **être démontés au plus tard le 15 avril** à chaque année. Merci de veiller à les retirer dans les délais prescrits.

Quiconque contrevient à cette disposition du règlement de zonage commet une infraction et est passible d'une amende d'au moins 100 $.

## COLLECTE DES OBJETS VOLUMINEUX

Afin de réduire les coûts et le désir de diminuer le volume des déchets envoyés aux sites d'enfouissement, le Conseil a pris la décision de diminuer le nombre de collectes à 6 par année pour les objets volumineux. Les collectes sont maintenant les deuxièmes lundis à tous les 2 mois. Voici les prochaines collectes : **8 avril, 10 juin, 12 août, 14 octobre et 9 décembre**. Si les matières n'ont pas été ramassées, c'est qu'elles font partie des matières refusées. Vérifier avec un écocentre pour savoir si la matière refusée est acceptée en les appelant ou en visitant le www.tricycle-mrcvs.ca

| Matières acceptées | Matières refusées |
|---|---|
| •Appareils ménagers (aspirateurs, micro-ondes) | •Ampoules (lampes, lumières, néons) |
| •Bains (acrylique ou fibre de verre), évier, toilette | •Animaux morts |
| •Barbecue (sans bonbonne de gaz comprimé) | •Appareils fonctionnant à l'essence (tondeuses, souffleuses) |
| •Boyaux d'arrosage | •Bonbonne de gaz comprimé |
| •Électroménagers (réfrigérateur doit être vidé d'halocarbure identifié) | •Cendres |
| •Filtres de piscine en plastique (vidés) | •Matériaux en vrac: asphalte, béton, bois, déblais, gravats, pierre, roc, sable, terre (contaminée ou non) |
| •Grands objets en plastique (meubles, jouets) | •Matières recyclables / matières compostables et résidus verts |
| •Matelas, sommiers, bases de lit | •Pièces de voiture / pneus |
| •Meubles (bibliothèque, bureau, chaise, commode, table) | •Produits électroniques |
| •Pièces de piscines | •Résidus domestiques dangereux |
| •Portes d'intérieur | •Résidus de construction, rénovation ou démolition |
| •Réservoir d'eau chaude (capacité 910 L ou coupé en 2) | •Sacs de plastique opaques |
| •Stores | •Surplus d'ordures ménagères |
| •Tapis | •Télévision |

**Tous les objets mentionnés dans les matières refusées ne seront pas ramassés.**

Robert Daoust & Fils inc.

**Le réemploi, une 2e vie pour presque tout**

Que ce soit par le don, la réparation ou la vente à prix modique, le réemploi contribue à diminuer de manière notable quantité de déchets enfouis annuellement en plus de diminuer l'utilisation des ressources qui servent à produire les objets. Il s'agit donc d'une double victoire environnementale à chaque fois.
De plus, les dons à des organismes de réemploi de la région permettent à ces derniers de poursuivre leurs missions sociales. Pour les trouver, il suffit de consulter l'outil web tricycle-mrcvs.ca/reemploi/.
La MRC invite également la population à considérer l'achat de biens usagés lorsque l'option est envisageable ! Donner une seconde vie à un objet contribue également à diminuer son impact environnemental. Le portefeuille s'en porte mieux également.

**Saviez-vous que 97 % du contenu de votre sac poubelle devrait être recyclé ou valorisé?**

Selon les statistiques de RECYC-QUEBEC, seulement 3 % du contenu de nos sacs à ordures sont réellement des déchets. En effet, le sac à ordures des Québécois serait composé de 20 % de matières recyclables, 57 % de matières organiques et d'une foule d'autres matières qui ne devraient pas s'y retrouver. La MRC vous invite à utiliser **l'outil Tricycle**. L'outil permet de rechercher des matières par mot-clé, par catégorie de matière ou encore par point de service sur le territoire, incluant une dizaine d'organismes de réemploi œuvrant dans Vaudreuil-Soulanges, et ainsi pouvoir s'en départir de manière écoresponsable. Chaque matière a sa place !

**Réseau des écocentres :**

Les services des écocentres permettent de détourner de l'enfouissement une quantité importante de matière qui sera recyclée, valorisée ou éliminée de façon responsable pour l'environnement.

**Matières recyclables :**

Déposer les bonnes matières recyclables dans son bac, c'est la première étape vers le processus de recyclage. À la fin de leur parcours, ces mêmes matières se transforment en de nouveaux produits.
Faire attention à ce qu'on envoie au centre de tri a un impact direct sur l'ensemble du système de collecte sélective. Ça contribue à assurer la sécurité des employés et l'efficacité des opérations. Pour parvenir au bon fonctionnement du système, c'est tout le Québec qui doit faire sa part.
Dans le bac, on met les contenants, emballages et imprimés. C'est tout.

**Matières organiques :**

Cette collecte permet de mieux protéger notre environnement en diminuant la quantité de déchets produits en plus de réduire les coûts à l'enfouissement de ceux-ci.
Le détournement de cette matière des sites d'enfouissement permet aussi de réduire l'émission de gaz à effets de serre.

## JOURNÉE ARTISANALE

Une journée création est organisée au centre communautaire Rémi-Sauvé le 18 mai de 9h à 21h pour tous les styles d'artisans/es (peinture, tricot, scrapbooking, etc.)

Le coût est de 10$ et ça vous permet d'avoir une table de 6 pieds pour pouvoir créer. Vous apportez votre repas, il y a accès à un réfrigérateur et micro-ondes. C'est l'occasion de rencontrer plusieurs personnes passionnées par les arts.

Cela vous intéresse ou pour toutes questions :

Catherine 613-363-5668
Ou
Sherri 613-937-5009

Les paiements doivent être envoyés à :
catbrowitt@hotmail.com et reçus avant le 4 mai pour réserver votre place.

---

## CLUB DE L'ÂGE D'OR

Prochain souper 27 avril 2024 avec le populaire duo Cécile & Richmond.

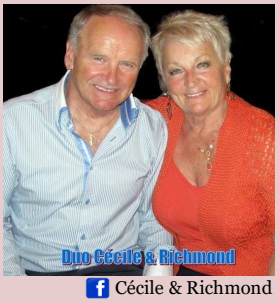

Cécile & Richmond

Tous les 2e mercredis du mois, vous êtes invités au centre communautaire pour le repas partagé afin de venir déguster un bon repas, discuter et vous amuser.

Le prochain repas partagé sera **mercredi le 13 mars 2024** à midi au Centre communautaire Rémi-Sauvé.

Pour réservations :

Madame Micheline Lamarche et Monsieur Luc Boivin

au 450-269-3272

## PICKLEBALL

Fin de saison 2023-2024

| | |
|---|---|
| QUAND : | les lundis et mercredis |
| HEURE : | de 18h à 21h |
| OÙ : | Gymnase école Immaculée-Conception |
| PÉRIODE : | Jusqu'au 29 mai 2024 (sauf semaine de relâche et congés fériés) |
| COÛT : | 20$ pour la saison complète |

Venez faire un essai gratuit. Des raquettes sont disponibles pour prêt.

INSCRIPTION : Lucie Carrière Bourgon au 450-265-3007
ou par Messenger

**Cette activité s'adresse aux adultes résidant de notre municipalité.**

RESPONSABLES : Lucie C. Bourgon et Marie T. Dupont

**À noter que, pour la saison estivale, les joutes auront lieu à l'extérieur (Parcs Léon-Prieur et André-Leblanc). Des informations suivront à la prochaine édition du Montjoie et sur Facebook.**

## PIÈCE DE THÉÂTRE

**Miracle au Couvent de Sainte Marie-Jeanne**

***3-4 + 10-11 Mai 2024: 20h***

***5 Mai 2024: 14h***

**Salle Rémi-Sauvé**
**1425 Rte 340**
**St-Télesphore**

**Billets: 25$/pers.**

***Au profit de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs pour infos et achats de billets***: Diane & Paul McDonald 450-269-2313
Gisèle Normandeau 450-265-3173

Comédie de Jean-Pierre Martinez

Mise en scène : Paul McDonald & Guylaine Montpetit

Interprètes par entrée de scène:
Linda Charlebois, Ève Marleau, Steve Bergevin, Suzanne Sabourin, Lucie Carrière-Bourgon, Sabrina Carrière, Manon Sauvé, Paul McDonald, P-A Michaud, Daniel Léger, Ghislain Campeau

À la boutique du couvent dont les revenus financent les bonnes œuvres des Sœurs, le célèbre Élixir de Sainte Marie-Jeanne aux nombreuses vertus ne fait plus recette. Jusqu'au jour où une Sœur a l'idée d'ajouter une herbe mystérieuse à la préparation. Le succès du nouveau tonique est stupéfiant. Le dernier miracle de Sainte Marie-Jeanne?

L'organisme, le centre de femmes La Moisson est un organisme communautaire sans but lucratif situé à l'Île-Perrot. Ils offrent des services gratuits aux femmes de la région de Vaudreuil-Soulanges. Également, ils ont un point de services à St-Zotique.

Le centre offre des services de relation d'aide et d'écoute individuelle, avec ou sans rendez-vous, des ateliers de développement personnel et des cafés-rencontres thématiques, des activités récréatives, diverses conférences, des activités de projet artistique et de la médiation culturelle.

Vous pouvez les joindre au 514-453-8720.

**Dates importantes à retenir pour le camp de jour :**

| | |
|---|---|
| Début des inscriptions en ligne : | **25 mars 2024, dès 9 h** |
| Début du camp de jour : | **24 juin 2024** |
| Fin du camp de jour : | **16 août 2024** |
| Soirée d'information virtuelle : | **19 juin 2024, dès 19 h** |

Pour informations :

M. Vincent Thivierge

Club multisports Val-des-prés

Clubmultisportsvdp@gmail.com

facebook.com/

Club-multisports-Val-des-Prés

**Club de lecture d'été TD 2024 à la bibliothèque de Saint-Zotique**

**4, 3, 2, 1, on décolle!**

Le club de lecture d'été TD sera de retour cette année sous le thème de l'espace. Inscris-toi afin de participer aux nombreux concours, activités et recevoir ta trousse comprenant un carnet de lecture, des autocollants ainsi que des petites surprises. (Trousses offertes en quantités limitées)

Club régulier : 6 à 12 ans

Mini club : 3 à 5 ans

Pour informations :

Téléphone : 450-267-9335, poste 260
Courriel : biblio@st-zotique.com

Club de lecture d'été TD

BIBLIOTHÈQUE

SAINT-ZOTIQUE

30, Avenue des Maîtres

Grâce à une entente avec la Municipalité de Saint-Zotique, vous avez accès à un abonnement annuel **sans frais**. Il suffit de présenter une preuve de résidence et le tour est joué! Vous avez accès à des livres imprimés, sonores ou numériques, à des jeux, jouets, revues, films et séries DVD.

**Heures d'ouverture**

Dimanche: 10 h à 16 h
Lundi: Fermé
Mardi: 10 h à 20 h
Mercredi: 10 h à 20 h
Jeudi: 10 h à 20 h
Vendredi: 10 h à 20 h
Samedi: 10 h à 16 h

**Heure du conte**

Venez éveiller vos jeunes à la lecture avec un conte lu par notre animatrice.

Clientèle : Jeunes de 3 à 8 ans

Quand :

Dimanche, 14 avril à 10 h 30

Dimanche, 26 mai à 10 h 30

Où : Bibliothèque St-Zotique

Inscriptions en ligne dès le 25 mars 2024

# MARS 2024

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 ZUMBA | 15 | 16 |
| 17 Joyeuse St Patrick | 18 | 19 | 20 | 21 ZUMBA | 22 | 23 |
| 24 / 31 Joyeuses Pâques | 25 Inscriptions Camp de jour | 26 | 27 | 28 ZUMBA | 29 FERMÉ | 30 |

# AVRIL 2024

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 FERMÉ Joyeux Poisson d'avril | 2 | 3 | 4 HÉMA-QUÉBEC | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 ZUMBA | 12 | 13 |
| 14 Heure du conte St-Zotique | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 Jour de la Terre .ca | 23 | 24 Collecte Résidus verts | 25 | 26 | 27 Souper Âge d'or |
| 28 | 29 | 30 | | | | |

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

| Matières recyclables | Matières domestiques | Matières organiques | Séance du Conseil | Collecte objets volumineux | Combat lutte | Pickleball |
|---|---|---|---|---|---|---|